

Papier de position d'ANNA sur ISO 6166 / ISIN

ANNA – « l'Association of National Numbering Agencies » – sous l'égide de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), a travaillé intensivement sur le développement technique et l'application d'ISO 6166 sur l'ISIN (« International Securities Identification Number »).

L'obligance des National Numbering Agencies (NNAs) à ajuster leurs procédures concernant la numérotation des codes valeurs, dans l'intérêt d'une harmonisation transnationale a mené à un développement des standards et directives extensives et viables, intégrés dans les opérations quotidiennes.

Il importe de souligner que les National Numbering Agencies sont favorables à partager leurs ISINs numérotés nationalement sur base centrale via ANNA, et en plus, à mettre leurs propres données à disposition des marchés nationaux pour ce but. De plus, les membres NNAs d'ANNA ont développé des registres centraux, des banques de données intégrés, et des produits d'information fiable à l'avenir pour faciliter leur interaction quotidienne.

À la suite de la coordination et coopération des NNAs membres d'ANNA, un progrès important par rapport à l'efficacité et à la vitesse de Global Straight Through Processing (GSTP) a été fait, ce qui est apparent à tous les participants au marché et prouvé par le *Giovannini Report* (Barrière 8). Cette coopération fiable garantit la disponibilité de l'ISIN pour les marchés à l'échelle mondiale. L'ISIN est disponible sur base omniprésente.

Au-delà de l'installation et de la garantie de l'accessibilité technique à l'ISIN, à cause des restrictions anciennes légales, ANNA n'est pas responsable de résoudre des problèmes concernant la licence.

Au mépris de l'intensité des discussions sur ce sujet, ANNA continuera son travail effectif sur base du standard ISO 6166 sous l'égide d'ISO en appliquant son expérience et sa compétence professionnelle sur l'implémentation technique du standard, en particulier vis-à-vis les consultations imminentes de TC68/SC4 concernant la révision d'ISO 6166.

ANNA et les NNAs espèrent que ces consultations apportent une contribution positive de la part d'ISO vis-à-vis la clarification des droits et obligations associées à l'utilisation d'ISO 6166 par tiers, y compris le règlement des sujets de licence et la prise en considération des intérêts de tous les participants impliqués dans l'usage du standard ISO 6166 selon les données et les contributions des participants au marché.